

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 21 DECEMBRE 2023**

**DELIBERATION N°2023.00701**

**CPER 2015/2020 - INFRASTRUCTURES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE - AVENANT N°2 À LA CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 15 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 52

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de voix : 62

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

**Membres titulaires présents :**

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Patrick MICHAUD, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,

M. Jean-Alain BARRIER donne pouvoir à M. Vincent BONY,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 28 décembre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20231221-D2023007010

Date de mise en ligne : 28 décembre 2023

M. Denis BARRIOL donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,  
M. David FARA donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,  
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET, M. Martial FAUCHET,  
M. Jérôme GABIAUD, M. Bernard LAGET, M. Julien LUYA

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 21 DECEMBRE 2023**

### **CPER 2015/2020 - INFRASTRUCTURES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE - AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC L'UNIVERSITE JEAN MONNET**

Pour accompagner son développement, Saint-Etienne Métropole a souhaité impulser, avec le soutien d'autres collectivités, en appui des établissements d'enseignement supérieur de son territoire, l'émergence et l'affirmation d'infrastructures de formation, de recherche et de transfert technologique attractives. A ce titre, à l'image de nombreux campus d'innovation dans le monde, les campus de notre Métropole doivent être des réels lieux de vie et d'interactions entre étudiants, enseignants, chercheurs, entreprises et citoyens.

L'Université Jean Monnet est le principal bénéficiaire des projets soutenus dans le cadre du CPER avec :

- 2 projets d'infrastructures d'enseignement supérieur et de recherche (ici concernés) :
  - la construction du Centre des Savoirs pour l'Innovation (Tranche 2) y compris la Fabrique de l'Innovation D-FACTORY ;
  - le réaménagement du Campus Tréfilerie.
- 2 projets scientifiques avec des retombées économiques (soldés) :
  - Manutech Europe ;
  - VITALES.

Le Centre des Savoirs pour l'Innovation tranche 2, inscrit au précédent CPER 2015-2020, permettra de finaliser le transfert des filières « sciences et technologies » sur le site Manufacture en accueillant les départements de Chimie, de Mathématiques et de Géologie.

Il se décompose en deux sous- projets :

- la rénovation du dernier tiers du bâtiment des Forges aujourd'hui achevée ;
- la réalisation d'un bâtiment neuf sur un tènement disponible rue Annino qui accueillera les unités de recherche des différents départements présents dans le bâtiment des Forges (en particulier, la Chimie dont les besoins en locaux et équipements sont spécifiques).

Le bâtiment des Forges est également destiné à accueillir dans ses murs la D-Factory de la Fabrique de l'Innovation, portée par l'Université de Lyon (UdL) et avait été également soutenue au titre du CPER 2015-2020.

La Fabrique de l'Innovation vise à mobiliser, à l'échelle du site Lyon/Saint-Étienne, le potentiel des étudiants, l'excellence scientifique et les moyens de l'UdL pour développer une offre de services adaptée aux porteurs de projets d'innovation et d'entrepreneuriat, issus des milieux économiques et académiques. La D-Factory s'adresse aux étudiants, aux enseignants-chercheurs, aux entreprises et, plus largement, à la société civile, en proposant un espace de créativité, un espace de co-working, un fablab, une animation spécifique autour des thématiques « innovation, entrepreneuriat, créativité et design ».

Par délibération du Bureau Communautaire en date du 06 juillet 2017, Saint-Etienne Métropole a acté une subvention de 2 500 000 € pour la construction du Centre des Savoirs pour l'Innovation (Tranche 2) y compris la Fabrique de l'Innovation D-FACTORY. La crise sanitaire ayant impacté le calendrier opérationnel du projet, la convention a été actualisée par voie d'avenant (actualisation de l'échéancier des versements, prolongation de la durée jusqu'au 31 décembre 2023), par délibération du Bureau Métropolitain en date du 16 septembre 2021. Deux versements ont été effectués, respectivement en 2020 et 2022, pour un montant total de 2 200 000 €.

Le versement du solde, soit 300 000 €, était prévu en cette fin d'année 2023. Toutefois, le second bâtiment situé rue Annino, est encore en cours de travaux et le déménagement des unités de recherche a dû être repoussé à mars/avril 2024. Afin de permettre à l'Université Jean Monnet de terminer les travaux, d'atteindre l'assiette des dépenses mentionnée à la convention initiale (pour rappel : 25 000 000 €) et de produire les justificatifs attendus, le nouveau calendrier proposé est le suivant :

Années / Opération	2020	2021	2022	2025
<b>CSI 1+2.2 (projet global Forges + D FACTORY) + Annino</b>	1 100 000 € sur présentation de l'ordre de service du démarrage des travaux		1 100 000 € sur présentation d'un certificat du maître d'ouvrage mentionnant au moins 50 % d'avancement des travaux	300 000 € sur présentation d'un certificat d'achèvement des travaux et d'un état récapitulatif des dépenses visé par l'Agent Comptable

La durée de la convention sera modifiée en conséquence, soit jusqu'au 31 décembre 2025.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve le projet d'avenant n°2 à la convention de financement entre Saint-Etienne Métropole et l'Université Jean Monnet au titre du projet « Centre des Savoirs pour l'Innovation (Tranche 2) y compris la Fabrique de l'Innovation D-FACTORY »;**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit avenant et toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur l'exercice budgétaire 2025 (ONA – CPER2 – INUM).**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE